

DEC151311DR11

Décision portant nomination de M. Christophe MULLER, aux fonctions de responsable du Service Partenariat et Valorisation de la délégation Alpes

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100190DAJ du 23 juillet 2010 modifiée donnant délégation de signature à M. Jérôme VITRE, délégué régional pour la circonscription Alpes, notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Christophe MULLER, DR1, est nommé, à compter du 1^{er} juin 2015, responsable du Service Partenariat et Valorisation de la délégation Alpes.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 28 mai 2015

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Jérôme VITRE